

La Division de l'Est BULLETIN



Nous vous comprenons très bien!

Nous remercions tous les membres qui ont donné leurs impressions au sujet de numéro d'inauguration du Bulletin de la Division de l'Est. Ces commentaires étaient positifs pour la plupart. Un membre a suggéré que nous devrions donner plus d'information sur les négociations des OFF. Vous en trouverez donc dans ce bulletin. Continuez à nous faire part de vos commentaires car cela nous aide à vous fournir un bulletin à la hauteur de vos attentes.

Bureaux de la Division de l'Est

Administration
St. Catharines
Tél: 905. 685. 4224
Sans frais 1, 866.685.4224
Télécopie: 905. 685. 1648
cmgsgtc@cogeco.net

Québec
Tél: 418. 650. 6471
Sans frais 1, 877.650.6471
Télécopie: 418. 650. 1484
quebec@cmgsg-gmmc.ca

Dartmouth
Tél: 902. 466. 5622
Télécopie: 902. 466. 5633
cmgsgdr@ns.sympatico.ca

St-John's
Tél: 709. 722. 1615
Télécopie: 709. 722.1370
cmgsgnf@nf.aibn.com

Négociations des OFF

Chaque ensemble de négociations de la Division est sérieusement considéré et traité avec soin par le personnel et les comités. Les négociations des OFF sont uniques en ce sens qu'elles touchent chaque région de la Division car il y a des OFF qui travaillent dans chacune des régions. Ces négociations prennent beaucoup de temps pour tout le personnel et les représentants des membres du comité de négociations.

Dans cette ronde des négociations, il y a plusieurs nouveaux visages du côté de l'employeur et également du côté de la Guilde. Le porte-parole de la Guilde de cette ronde est le secrétaire-trésorier national, Capt.. Mark Boucher. Les membres représentants de la Division

de l'Est sont Peter Corbett (GC) de Terre-Neuve, Dwayne Symes (GC) de la Nouvelle-Écosse, Duncan Moffat (MDN), Moe Boissoneault (INS), Michel Morin (GC) de Québec et Greg Colbeck (GC) de l'Ontario. Étant donné que ce contrat couvre également les membres de l'Ouest, le personnel de la Division de l'Ouest et les membres représentants forment une partie intégrale de ce comité également.

La première séance de négociations s'est déroulée à Ottawa la semaine du 21 au 25 août dernier. Cette séance portait sur l'explication des propositions des deux côtés ainsi que quelques discussions sur la formulation des termes. Il y a eu du progrès lors de la deuxième séance du 25 au 29 septembre dernier. La prochaine séance de négociations est prévue du 20 au 24 novembre 2006. ||

Nouvelles du personnel

La Division est heureuse d'annoncer que l'Officier des relations de travail du Québec, M. Michaud, est maintenant rétabli et a reçu l'approbation de son médecin pour reprendre le travail.

Nous sommes également fiers d'annoncer que la nouvelle ORT, Madame Arenillas, s'adapte bien à ses nouvelles tâches. Elle a dû représenter les membres de la Guilde de Terre-Neuve sur différents problèmes.

Autres questions importantes pour les membres de la Guilde

La Guilde est toujours en discussion avec les Officiers de deux récentes compagnies qui ont commencé sur les Lacs. Nous amassons l'information au cas où elles voudraient être représentées. Nous avons rédigé l'information de la Guilde et l'avons envoyée aux officiers. Nous attendons maintenant leurs commentaires.

La fusion des Comités de négociations chez ULS a été acceptée par les membres. Cependant, la compagnie a refusé l'idée que les officiers et les mécaniciens négocient ensemble. Nos avocats enquêtent présentement sur cette affaire qui se terminera probablement devant le Conseil des relations de travail. Tel que discuté lors de nos réunions l'hiver dernier, nous nous attendons à ce que cette affaire soit réglée avant que la Guilde négocie leur prochaine convention.

On nous a annoncé que les anciens remorqueurs et barges de « Halifax Grain », Jane Ann IV et Sarah Spencer, auraient été vendus aux américains. Tous les anciens officiers que nous représentons là-bas ont changé d'emploi. Nous essayons donc de rejoindre les officiers présentement en poste afin de déterminer la manière que nous procéderons dans cette affaire.

FORMATION: UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

Aux membres de la Guilde demeurant à Québec et détenant un brevet de 4e mécanicien: on a avisé le bureau de Québec qu'il y aurait une formation en électricité et une autre en usinage au mois d'octobre et décembre 2006 pour les membres qui désirent répondre aux normes de l'IMO. Pour plus d'informations, veuillez communiquer au 418-694-9059.



Un membre de la Guilde Bruce White (au centre) chef mécanicien de Eastern Canada Towing nous envoie ses salutations du Port d'Halifax jour de l'Action de Grâce. Apparaissent également sur la photo les matelots Kevin Mullins (à gauche) et Clarke England (à droite).

L'hiver dernier, lors de la réunion annuelle du Conseil de la Division de l'Est à Terre-Neuve, le Conseil a recommandé aux membres de la Division qui siègent également sur le Conseil national exécutif de la Guilde que les cotisations demeurent au même taux. Lors de la rencontre du Conseil national à Ottawa au printemps dernier, il a été approuvé que les cotisations ne soient pas augmentées cette année.

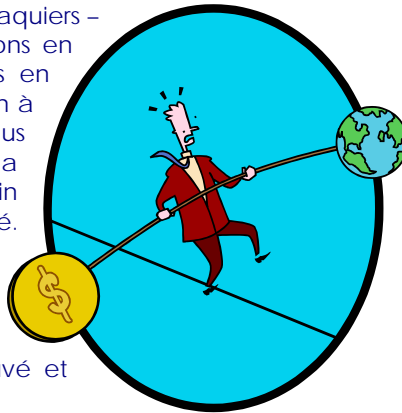


© Mike Durning

NÉGOCIATIONS ET GRIEFS

Voici le statut des négociations qui sont présentement traitées par le personnel de la Division de l'Est et le comité de négociations :

- ⇒ Algoma Tankers – la conciliation s'est déroulée en avril dernier et un ensemble de propositions a été approuvée par les membres. Ce contrat est depuis signé.
- ⇒ CSL (VShips) et le contrat des vraquiers – Il y a eu 6 jours de négociations en avril dernier à Toronto, 3 jours en mai à Montréal et 2 jours en juin à Toronto. Nous sommes parvenus à un accord provisoire lequel a été envoyé aux membres afin qu'ils votent; il a été accepté. Cet accord a depuis été signé. Le contrat des vraquiers a aussi été renégocié et il reflète le contrat des auto-déchargeurs. Il a été approuvé et signé.
- ⇒ Algoma Central Marine – les offres ont été échangées en juin dernier. La compagnie voulait des concessions que la Guilde ne voulait évidemment pas accepter. En fin de compte, l'accord provisoire parvenu est sans concession et répond aux normes de l'industrie. L'accord est présentement envoyé afin d'être approuvé.
- ⇒ Northumberland Ferries – les négociations ont eues lieu et la Guilde a demandé d'aller en conciliation. Le contrat a été approuvé et signé. Malheureusement, la compagnie a fermement refusé de signer des accords qui sont à long terme. La Guilde a déjà envoyé « un avis de négociations » à la compagnie pour les négociations de la prochaine convention collective.
- ⇒ Marine Atlantic – les rencontres de conciliation se sont déroulées les 24 et 25 mai derniers à Halifax. Nous ne sommes pas parvenus à un accord. Nous avons donc procédé à un vote de grève. Les membres du comité de négociations ont voté à l'unanimité pour la grève, mais le Ministre du travail, selon les provisions du Code du travail, s'est tourné vers le CCRI pour une décision afin de savoir si notre comité de négociations serait déclaré « essentiel » et nous ne pourrions donc pas agir. La Guilde a rencontré une fois de plus la compagnie pour des négociations en directe à la fin juin. Quelques problèmes en suspens ont été résolus. Les deux parties sont maintenant d'accord pour envoyer toutes les questions en suspens en arbitrage. La Guilde attend toujours la réponse de la compagnie au sujet de notre dernière correspondance.



⇒ Terre-Neuve – Capt. de traversiers provinciaux – le comité de négociations a révisé l'ébauche des propositions et doit contacter l'employeur pour fixer les dates et heures afin d'échanger ces propositions.

⇒ Capt. de remorqueurs Québec-Cartier – La dernière séance de négociations directes a eu lieu les 16 et 17 mars derniers et a été référée en conciliation. Il y a eu d'autres communications directes avec la compagnie mais il n'y a pas eu d'accord. Les parties se tournent une fois de plus vers la conciliation afin d'en arriver à un contrat.

⇒ Capt. de bateaux-pilotes (LPA) – les offres ont été échangées le 28 avril dernier. Les parties ont accepté de remettre les négociations directes en attendant le statut médical de l'ORL de Québec ou de trouver une personne temporaire pour ce dossier particulier. Le retour de l'ORL veut dire que les dates pour débiter les négociations seront donc fixées.

⇒ APA Pilots – ce dossier est envoyé en arbitrage obligatoire et nous en sommes maintenant aux dernières retouches pour établir le dossier de la Guilde avant de le présenter à l'arbitre.

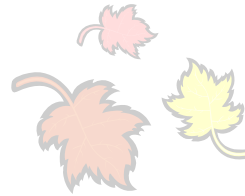
Les griefs suivants sont à différents paliers et sont pris en charge par le personnel de la Guilde :

⇒ Terre-Neuve : les griefs des OFF au sujet du plan médical, du congé de comparution, de la rémunération de remplaçant, des indemnités d'isolement, du temps supplémentaire, du taux de rémunération sont tous au même niveau. Un grief portant sur les jours de relâche au prorata était prévu en arbitrage accéléré en avril ou mai dernier mais a finalement été entendu tard en juin. La décision de l'arbitre maintenait la position de la Guilde pour l'officier qui concernait les jours de relâche payés au prorata. La Guilde a rencontré l'employeur sur le statut de quelques questions puisqu'il ne semblait pas y avoir eu de réponses. On nous a assurés qu'il interviendrait mais nous n'avons pas vraiment constaté d'amélioration à ce sujet. Nous investiguons davantage. Il y a plusieurs griefs à différents paliers pour les Pilotes de l'APA, la plupart au sujet de rappels et des congés, lesquels sont toujours en suspens.

(suite à la page suivante)

Les griefs suivants sont à différents paliers et sont pris en charge par le personnel de la Guilde: suite de la page précédente

⇒ Québec – un grief en suspens pour les Pilotes du District 1 au sujet du système SIA.



⇒ Ontario – des griefs sur l'ancienneté et l'avancement pour V-Ships. Deux griefs pour les Pilotes des District 2 & 3 : un portant sur les prélèvements du régime d'assurance-maladie de l'Ontario et l'autre sur la durée de la saison.

Un accident est si vite arrivé!

Nos membres devraient avoir reçu les cartes format de poche en cas de besoin de représentation juridique. Veuillez conserver cette carte à portée de la main en cas de besoin. Malheureusement, des accidents peuvent se produire et l'avantage d'être membre de la Guilde est prouvé par l'utilisation de cette carte dans ces moments-là. Un accident récent sur un pétrolier (non membre de la Guilde) à Terre-Neuve dans lequel un membre de l'équipage a été tué et un employé sous-traitant a été brûlé sévèrement démontrent que les accidents peuvent survenir n'importe où. Les congédiements conséquents du Capt., du chef mécanicien et du chef-officier démontrent également la raison pourquoi les officiers de navires ont besoin d'être représentés et que la Guilde avec son service unique d'aide juridique peut offrir. La

Guilde demande à tous les membres de la Division de l'Est d'encourager ses officiers qui ne sont pas membres de notre syndicat à se joindre afin de pouvoir bénéficier de la couverture de protection juridique et d'une convention collective. Peut-être que les officiers non-membres sont des anciens compagnons de bord ou des élèves du Collège ou de l'Université, ou encore des voisins. Peu importe, votre encouragement comme membre de la Guilde peut faire la différence pour amener quelqu'un à adhérer afin de bénéficier de la couverture juridique et du brevet, d'avoir l'avantage d'être représenté par un contrat de la Guilde. Faites votre part pour aider vos collègues officiers et aider votre organisation à croître

Beaucoup plus simple lorsque vous êtes branché!



Nous avons fait le nécessaire avec le bureau national pour que le Bulletin de la Division de l'Est soit relié au site de la Guilde. Les membres peuvent donc aussi se brancher avec la publication de la Division dans la section « mises à jour de la Division de l'Est » du site au www.cmsg-gmmc.ca

DES NOUVELLES DE NOTRE CONCOURS POUR NOMMER CE BULLETIN:

Nous ramassons encore vos idées afin de trouver un nom et courir la chance de gagner 150\$! Nous avons reçu plusieurs idées afin de nommer le Bulletin – tellement que nous n'avons pas encore pris notre décision. Le tout sera complété pour notre prochain bulletin. Pour ceux qui nous ont suggéré des noms : quelques uns sont les mêmes que ceux de d'autres publications actuelles. NOUS NE POUVONS DONC PAS LES RETENIR.